

TARENTAISE

Le mot du Maire

Droit de réponse...

La messe est dite ! La bataille pour l'obtention des parrainages concernant les candidats à l'élection présidentielle est close depuis le 16 mars. Ce fut l'occasion pour certains d'entre eux, relayés par les médias, de mettre en cause les maires, et notamment des petites communes, qui n'assumeraient pas leur rôle en la circonstance.

Je précise d'abord que si j'ai reçu de nombreuses sollicitations, **je n'ai jamais subi la moindre pression directe ou indirecte.**

Rappelons que chaque maire, député, sénateur... dispose d'une et une seule opportunité de parrainer. Sachant que les élus apparentés à un groupe politique réservent massivement leur soutien au candidat issu de leurs rangs – peut-on le leur reprocher ? – le seul vivier résiduel est constitué des maires des petites communes structurées de façon apolitique.

On fait donc appel à eux pour garantir la diversité de la représentation. Si l'objectif est légitime, assurer un large spectre d'opinions, les modalités en sont contestables, le système pernicieux.

Le « petit maire » doit faire fi de son propre choix d'électeur. Il a alors deux options – je ne fais pas cas de ceux qui s'en sont remis au sort ! -, à savoir :

parrainer un candidat restant globalement dans sa sensibilité et risquer alors de disperser les voix dans le camp qu'il soutient comme ce fut le cas en 2002 quand un candidat majeur n'a pas franchi le premier tour.

Parrainer au contraire un candidat de sensibilité opposée pour créer ce phénomène d'éparpillement dans le camp adverse...

Où se situent la moralité et la démocratie dans ce jeu pervers ?

Ajoutons que le maire élu sur une liste plurielle rompt unilatéralement son engagement en se positionnant seul, sans l'aval de son Conseil municipal ni des électeurs qui lui ont apporté leurs suffrages.

Enfin quand une douzaine de candidats se présentent à terme, balayant l'extrême gauche à l'extrême droite, l'écologie, la chasse... peut-on vraiment penser que la pluralité est bafouée ? Je pense qu'il y a là encore un grand ballet politico-médiatique orchestré par les candidats potentiels pour le plaisir d'un journalisme spectacle que j'ai déjà pu déplorer dans ces lignes.

En faisant cette mise au point, je ne souhaite pas ajouter à la polémique mais éclairer ceux qui, ici ou là, m'ont interpellé légitimement sur ma position.

Je ne fuis pas mes responsabilités mais je répugne à assumer individuellement un choix qui doit être démocratique, fiable et transparent. A charge pour la prochaine assemblée nationale de réfléchir à des modalités de désignation qui répondent à ces critères.

Chaleureusement.

Patrick Leplat

- P 2 Finances 2006
- P 3 Les chauves souris
- P 4 Révision du POS
- P 5 Bilan ordures ménagères
- P 6 Ecole et Agenda



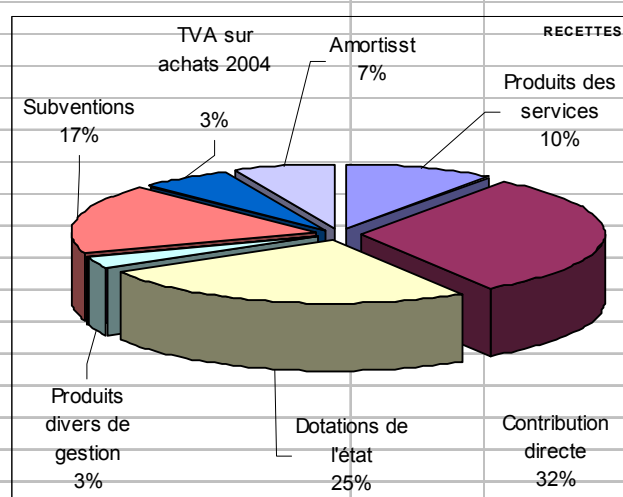
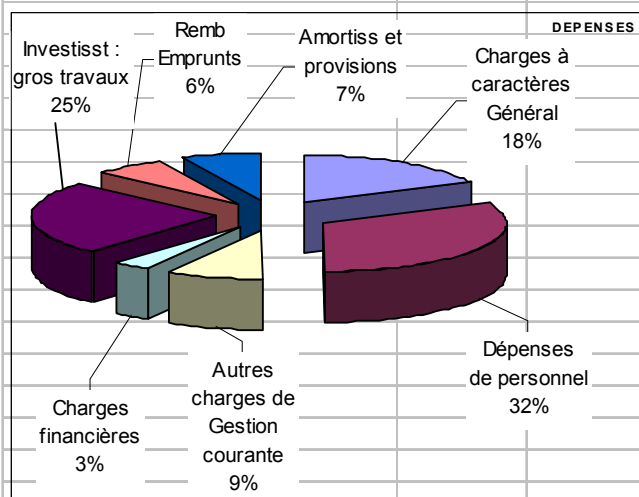
FINANCES 2006

RECAPITULATIF DES DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENTS pour 2006 en €uros

DEPENSES			RECETTES		
	Eau et Assainissement	Commune		Eau et Assainissement	Commune
Remboursement Emprunts	9 069	11 732	Taxe Locale Equipement		1 547
Travaux Eau	33 520		Subvention voirie 2005		20 908
Voirie station épuration	4 320		Subvention Voirie 2006		15 352
Goudron		33 001	Amortissements	23 259	
Photocopieur Mairie		2 258	Subvention	20 755	2 531
Réfection salle Ecole		2 689	TVA 2004		20 714
Pompe	2 990		Solde des comptes du Sivom		574
Cabinet MOREL	3 600				
TOTAL DEPENSES	53 499	49 680	TOTAL RECETTES	44 014	61 626

RECAPITULATIF DES DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE pour 2006 en €uros

DEPENSES			RECETTES		
	Eau et Assainissement	Commune		Eau et Assainissement	Commune
Energie électricité	786	5 707	Coupes de bois		
Combustibles, Carburants, eau, autres		6 623	Concessions, Redevances funéraires...		439
Fournitures diverses	912	5 575	Vente d'eau/assainissement	32 900	
Fournitures Administratives et Scolaires		3 517	Travaux et autres redevables		810
Entretien Réparations	5 156	1 490			
Entretien : voies et réseaux, véhicules...		8 934	TOTAL Produits des services	32 900	1 249
Primes Assurance, maintenance...		7 592	Sbvention Communauté commune		2 625
Relations publiques, fêtes, cérémonies...		1 813	Contributions directes		93 429
Rémun intermédiaire, honoraires, doc techniques	1 287	3 722	Taxe add droits mutation et divers		11 078
Frais de télécommunications, affranchissements	173	3 065	TOTAL Impôts et taxes		107 132
Frais de Gardiennage, concours divers		580	Dotations forfaitaires		58 876
Impôts, taxes, redevances...	1 186	1 375	Dot solidarité rurale 2ème frac		8 266
TOTAL Charges à caractères général	9 500	49 992	Dotations aux élus		2 552
Rémunération du personnel	2 500	101 234	Subvention de l'Etat et autres		3 369
TOTAL Dépenses de personnel	2 500	101 234	Attributions du FDTF fntp		7 891
Indemnités élus, cotisations retraites		16 802	Compensation de l'Etat		6 294
Service incendie		8 495	TOTAL Dotations, participations		87 248
Contributions diverses : Parc Pilat, Ludo bus...		1 057	Revenus des immeubles		5 009
Subventions, Ecoles, associations...		2 286	Produits divers de Gestion		3 440
TOTAL Charges de gestion courante		28 639	Libéralités reçues, remboursements divers		530
Charges exceptionnelles	201	49	TOTAL Produits divers Gestion	0	8 979
Intérêts des emprunts dettes	6 521	3 629	TOTAL RECETTES	32 900	204 609
TOTAL Charges financières, intérêts	6 722	3 678			
Dotations aux amortissements, provisions	23 259		Solde à fin 2005		124 204
TOTAL Amortissements et provisions	23 259		Recettes - Dépenses		14 444
TOTAL DEPENSES	41 981	183 544	Solde à fin 2006		138 648



LES CHAUVES-SOURIS

Parc du Pilat

Afin d'améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel de son territoire, le Parc du Pilat a confié au «Groupe Chiroptères (1) Rhône Alpes» un inventaire des chauves-souris.

Ce travail réalisé durant l'été 2006 a permis d'identifier 20 espèces différentes, les prospections étant ciblées dans les clochers des églises de l'ensemble des 47 communes du Parc et dans 4 sites naturels jugés représentatifs de la diversité des milieux présents dans le Parc.

Synthèse des résultats

A la veille de l'inventaire en été 2006, 14 espèces étaient connues pour fréquenter le territoire du Parc Naturel Régional du Pilat, soit en période hivernale dans les quelques tunnels et mines, soit en activité essentiellement en marge du Parc dans la Vallée du Rhône.

Les diverses prospections menées cet été 2006 ont permis d'acquérir 277 données dans le territoire du Parc, mettant en évidence la présence de 20 espèces de chauves-souris (cf liste ci-dessous), dont deux nouvelles pour le département de la Loire (le Murin d'Alcathoé et la Sérotine de Nilsson).

Ce résultat place aujourd'hui le massif du Pilat parmi les territoires bien inventoriés au niveau spécifique (30 espèces ont été recensées en Rhône Alpes).

La diversité des milieux, la présence d'un patrimoine bâti, l'étagement altitudinal et le relief sont autant d'éléments pouvant contribuer à la présence de plusieurs espèces de Chiroptères et leur permettre d'accomplir leur cycle annuel. Massif cristallin, le Pilat n'abrite pas d'importantes cavités souterraines comme dans les régions calcaires. Mais la plupart des espèces connues en Rhône-Alpes peuvent effectuer plusieurs dizaines de kilomètres entre leurs gîtes estivaux et hivernaux. De plus, en région cristalline, les sites souterrains artificiels tels que mines et tunnels, constituent des gîtes importants et souvent utilisés par les chiroptères.

Sept espèces ont un statut reproducteur dans le Parc (femelles allaitantes, jeunes volants, colonies) et cinq sont classées d'intérêt communautaire.

Toutefois, il a été constaté que la densité des contacts et des individus est faible, ce qui traduit une grande fragilité des populations.

La prospection des églises s'est révélée décevante avec seulement un bâtiment sur deux présentant des indices de présence de chauves-souris (trace de guano et/ou observation d'individus). Aucune colonie de mise bas n'y a été trouvée.

(1) Chiroptère : qui vole avec les doigts

Michel PEYRON

Les 20 espèces contactées sur le Parc du Pilat (inventaire 2006)

Grand Rhinolophe, Murin de Daubenton, Murin à moustaches, Murin d'Alcathoé, **Murin à oreilles échancrées**, Murin de Natterer, **Murin de Bechstein**, **Grand Murin et/ou Petit Murin**, Noctule Commune, Noctule de Leisler, Sérotine commune, Sérotine de Nilsson, Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée, Pipistrelle de Nathusius, Vespère de savi, Oreillard roux, Oreillard gris, **Barbastelle d'Europe**.



BULLETIN MUNICIPAL



© Christophe GIRAUD



© WWF-Canon / Michel ROGGO

Révision du plan d'occupation des sols (POS)

Le POS de la commune de Tarentaise date de 1988 et actuellement très peu de terrains sont encore libres pour la construction.

Le manque d'eau dans les périodes estivales empêchait tout développement de nouvelles constructions.

Aujourd'hui, les recherches de nouvelles ressources en eau potable sont en bonne voie, même si les démarches techniques et administratives sont encore longues avant de pouvoir en bénéficier.

Le Conseil Municipal, par délibération du 16 décembre 2006, a décidé de lancer la révision du POS et de mener en parallèle ces deux dossiers.

Le temps nécessaire pour les faire aboutir est environ de deux ans.

L'équipe actuelle n'assurera donc pas le suivi de ces dossiers jusqu'à leur terme, puisque les élections municipales auront lieu au printemps 2008. Néanmoins les chantiers seront lancés et pourront être poursuivis sans inconvénient par les nouveaux élus.

En ce qui concerne le plan d'occupation des sols, une consultation restreinte a été lancée auprès de trois cabinets spécialisés dans ce domaine. Le choix du bureau d'étude doit être fait prochainement.

Tous les organismes et toutes les administrations concernés par ce projet ont été contactés et seront invités à participer aux réunions de travail.

A ce jour, certains représentants ont été nommés. Il s'agit :

- Pour la Chambre d'Agriculture : Bernard VERCASSON et Maurice BLACHON
- Pour le département : Monsieur Jean GILBERT, conseiller général.

Concrètement un cahier de concertation est déjà déposé en mairie à l'usage de la population qui peut y consigner toutes remarques ou observations qu'elle juge utile. Ce cahier sera disponible jusqu'à la fin des formalités.

D'autre part, toutes les demandes écrites de classement de terrains en zone constructible ont été conservées et seront examinées au cours de l'étude.

Constitution de la commission communale chargée de ce dossier :

Daniel BLANC, Guy BRISEBOST, Evelyne ESTELLE, Michel PEYRON, Yves SANNEJAN

Daniel BLANC



Vendredi 2 mars 2007 a eu lieu le traditionnel carnaval de Tarentaise. Roi, cow-boy, Ninja, Spiderman, soldat, clown ... ont rivalisé de charme face aux princesses, mariées et autres fées ... Tout ce petit monde a ensuite défilé dans le village, derrière Monsieur Carnaval puis l'a fait brûler dans une ambiance musicale grâce à la Saint Michel. Cette soirée conviviale a continué autour d'un verre et des gâteaux préparés par les parents d'élèves.

A vos agendas : l'Association des Parents d'Elèves de Tarentaise organise :

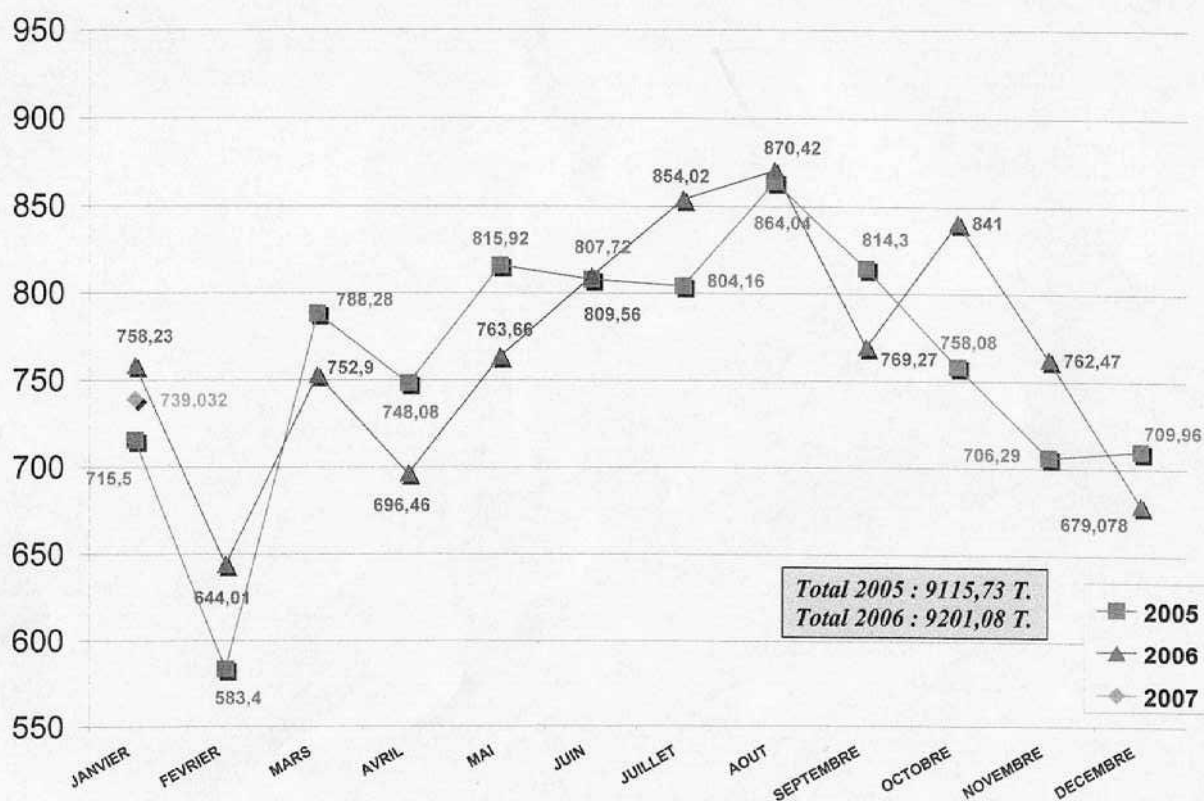
- une soirée Scène ouverte le vendredi 20 avril à partir de 19H, salle de la mairie pour tous les habitants du village. Venez nombreux, en famille, entre voisins ou amis, découvrir les talents des Tarentaisois. Comme vous l'avez remarqué par un message dans vos boîtes aux lettres, il est possible de commander une pizza pour ce soir-là. Les commandes sont à consommer sur place ou à retirer à partir de 19H à la mairie.

- une vente de muguet le 1er mai

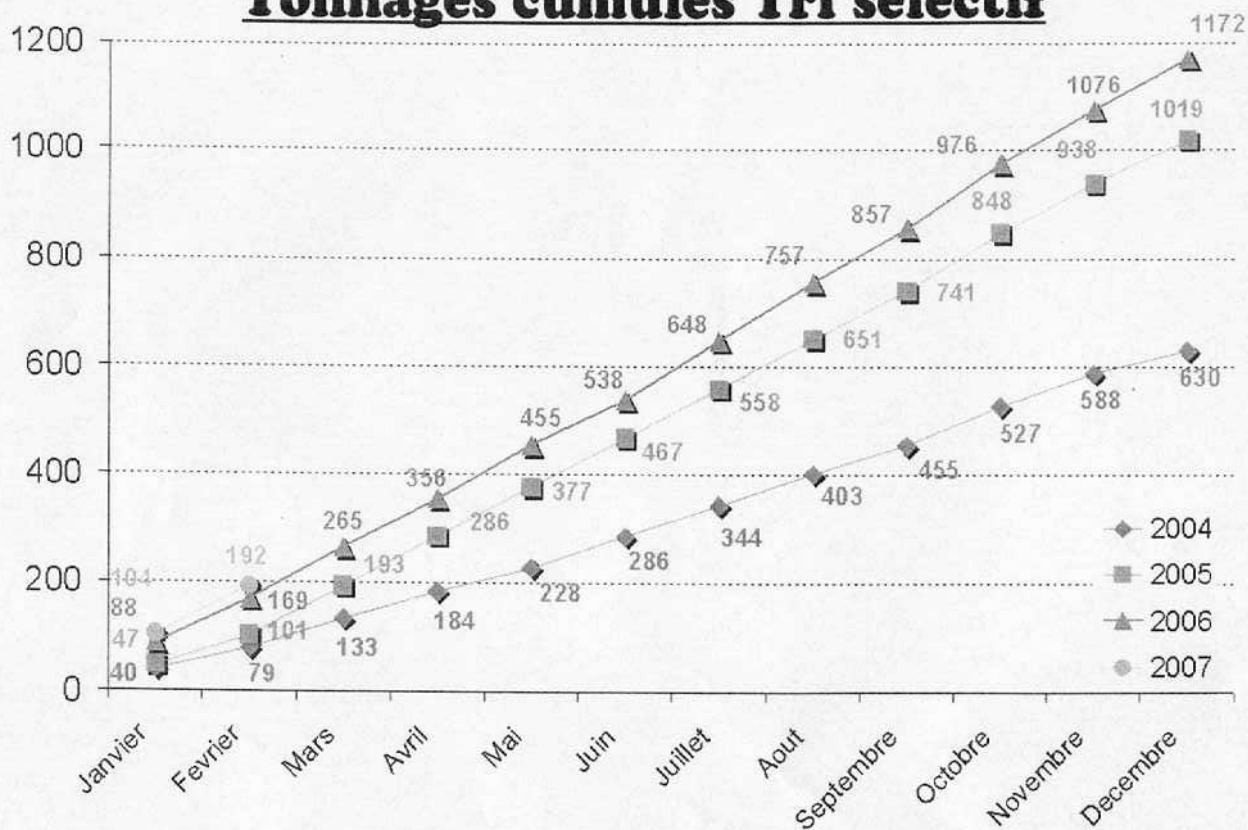
- une vente de plantes et boutures les vendredi 1 juin de 17H30 à 19H et samedi 2 juin de 9H à 12H

BILAN ORDURES MENAGERES

Tonnage OM 2005/2006/2007



Tonnages cumulés Tri sélectif



ECOLE

Effectifs de l'école

Actuellement 62 élèves sont scolarisés.

- Cycle 1 : 8 sont en petite section 1, 6 en petite section 2 et 6 en moyenne section
- Cycle 2 : 9 sont en grand section, 6 en CP et 7 en CE1
- Cycle 3 : 7 sont en CE2, 6 en CM1 et 7 en CM2

7 départs sont donc prévus à la fin de l'année scolaire, 3 enfants intégreront la petite section 1 à la rentrée 2007.

Les effectifs actuels et à venir permettent aux maîtresses d'accueillir les enfants ayant atteint l'âge de 2 ans au jour de la rentrée scolaire, (même s'ils ne sont pas comptabilisés) ceci afin d'éviter des départs vers une autre école. Au regard de ces fluctuations, le devenir de la 3^{ème} classe reste précaire. Même si cette année nous ne sommes pas concernés par une fermeture de classe (limite à 52 enfants) nous nous devons néanmoins de rester vigilants afin de préserver le dynamisme de notre école.

REUNION PUBLIQUE :

Le conseil municipal propose une réunion publique relative à la nouvelle appellation et numérotation des voies le **vendredi 04/05/2007 à 20 h 30**. Cette modification va entraîner un changement d'adresse pour tous les habitants du village. C'est à la demande de la poste que cette procédure a été engagée.



CHASSE NEIGE EN PANNE

Le chasse neige n'a pas attendu la fin de l'hiver pour tomber en panne. Il est en cours de réparation chez le garagiste à St Genest Malifaux. C'est le pont avant qui a cassé et fortement compliqué le travail de M. BLACHON lors de la dernière chute de neige.



Nous vous rappelons que le Bref Info est ouvert à toutes les associations qui souhaitent faire le compte rendu de leurs activités.

AGENDA

N° de téléphone en cas d'urgence : Médecin : le 15

Cabinet infirmières : 04 77 51 24 40, Assistante Sociale : Secrétariat du Pôle du Pilat : 04 77 39 65 71

20/04/07 à 19 h	AG EXBRAYAT à Planfoy, Spectacle « un chat est un chat »	LUDO BUS
20/04/07 à 19 h	SOIREE SCENE OUVERTE organisée par les Parents d'Elèves	
22/04/07	ELECTIONS PRESIDENTIELLES de 8h à 18 h	3/05
22/04/07	COURIR POUR LE PLAISIR Course du COT	24/05
01/05/07	VENTES DE MUGUET DE L' APE	14/06
04/05/07	REUNION PUBLIQUE à la mairie à 20 h 30	05/07
05/05 à 9 h	NETTOYAGE DU PILAT	
06/05/07	ELECTIONS PRESIDENTIELLES de 8h à 18 h	
01 et 02/06/07	VENTES DE FLEURS DE L' APE	
10/06/07	ELECTIONS LEGISLATIVES de 8 h à 18 h	
15-16-17/06/07	FETE DE L'OISEAU	
17/06/07	ELECTIONS LEGISLATIVES de 8h à 18 h	



Mise en page et illustrations : Olivier CHABANNE, Bernadette TRANCHAND. Prochaine Parution du Bref Info : le 15 juillet 07